

**DURÉE**

1,00000 jours (soit 8 heures)

**PRIX**

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
- Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
- Experts
- Diagnostiqueurs
- Responsables et collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
- Professionnels du bâtiment (entreprises, artisans, conducteurs de travaux, chargé d'affaires, personnels de chantier...)

**PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

L'objectif est d'acquérir les notions élémentaires relatives :

- A l'étude des déperditions calorifiques de base
- A la recherche des caractéristiques thermiques de matériaux usuels de construction, avis techniques, certification des isolants
- Au calcul des coefficients de transmission surfacique de chaleur (U)
- A la recherche des différents coefficients de liaison dus à la mise en oeuvre des parois
- A la prise en compte du renouvellement d'air, des infiltrations en fonction de la qualité des ouvrants
- A la connaissance de calcul simplifié de déperditions

**PROGRAMME****Etude des déperditions calorifiques de base****Caractérisation des matériaux**

- Recherche des caractéristiques thermiques des matériaux usuels de construction
- Avis techniques
- Certification des isolants

**Coefficients de transmission surfacique de chaleur (U)**

- Définition et calcul

**Coefficients dus à la mise en oeuvre des parois**

- Définition et recherche des coefficients de liaison



### Prise en compte de la ventilation

- Prise en compte du renouvellement d'air
- Prise en compte des infiltrations selon la qualité des ouvrants

### Calcul des déperditions

- La calcul simplifié
- Exercice d'application



**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1

Formation éligible aux exigences de l'**arrêté du 12 février 2016** relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes

